



Accueil périscolaire ☎ 02.96.25.43.16.
ALSH ☎ 02.96.25.43.16.

Ecole Publique ☎ 02.96.25.45.74.
Ecole Privée ☎ 02.96.25.41.25.
<http://www.nddillamotte.fr>

☎ 02.96.25.89.68	Bibliothèque
Mardi	16h45/17h45
Mercredi	15 h 30/18 h
Vendredi	16h45/17h45
Samedi	09 h 30 / 11 h 30

Médecin de garde : composer le 15

Pharmacie ☎ 02.96.25.40.07.
Pierre et Petit « 18 rue Croix Montfort »
Du lundi au vendredi : 9h/12h15 et 14h30/19h.
Le samedi : 9h/12h30.

Pharmacie de garde : 32 37

Cabinet infirmier ☎ 06.42.36.12.81.

Taxi/ambulances HEMONIC ☎ 02.96.28.06.33.

Pompiers ☎ 18

Aide à domicile ☎ 02.96.66.09.06.

Foyer Roger Jouan ☎ 02.56.41.35.00.

La poste : ☎ 02.96.56.98.17.
Du lundi au vendredi : 13h15/15h45.

Transport à la demande : Fonctionne du lundi au samedi de 8h30 à 12h30 et de 13h à 19h, soit 6 jours sur 7 hors jours fériés.
☎ 0 810 22 22 22 (N° Azur)

Bretagne Centre : ☎ 02.96.66.09.09
www.loudeac-communaute.bzh

Presse locale, Les correspondants :

Ouest France : M^{me} Evelyne DE CELLES
Tél : 06.86.72.15.23 / eve.de.saintluc@orange.fr

Le Télégramme : Dominique CRASE
Tél : 06.67.76.41.69 / dcrase22@gmail.com
loudeac@letelegramme.fr

Le Courrier Indépendant : M. Kevin MAGI
Tél : 06.24.11.94.21 / kmagisb@gmail.com

Mairie ☎ 02.96.25.40.03.

Courriel : contact@mairielamotte.fr Site : www.lamotte22.com

Horaires d'ouverture : Lundi, mardi, mercredi, vendredi : 8h-12h/13h30/17h et samedi 8h/12h.
Numéro d'astreinte des élus, en dehors des horaires d'ouverture de la mairie et en **situation d'urgence**. ☎ 07.57.47.30.31.

Maire : Henri Flageul
Adjoints : Stéphane Foucault - Jocelyne Le Tinnier
Robert Moisan - Christelle Urvois - Michel Harnois

Sur rendez-vous
☎ 02.96.25.40.03

INFORMATIONS MUNICIPALES

DATES À RETENIR

- 09/11 : repas ACM Handball
- 23 et 24/11 : Théâtre – Lever de rideau
- 29/11 : Vente de pizzas – ASM Football
- 30/11 : Téléthon
- 01/12 : Concert à l'église au profit du téléthon

Fermeture de la mairie

La mairie sera exceptionnellement fermée le **samedi 02 novembre**.

Enquête publique pour la modification du PLUI-H

Depuis le 9 mars 2021, l'ensemble du territoire de Loudéac Communauté est couvert par le Plan Local d'Urbanisme intercommunal, tenant lieu de Programme Local de l'Habitat (PLUI-H). Ce document définit notamment les droits à construire sur le territoire en fonction des dispositions du Code de l'urbanisme. Il s'agit d'un document vivant, appelé à être modifié régulièrement afin de s'adapter aux projets pouvant émerger sur le territoire.

Cette procédure va permettre de modifier :

- Le règlement
- Le zonage en lien avec la mise en œuvre de certains projets
- Des zonages spécifiques en campagne, appelés secteurs de taille et de capacité d'accueil limité (STECAL)
- L'identification des bâtiments agricoles pouvant changer de destination
- Des prescriptions graphiques (emplacement réservé, marge de recul, éléments identifiés du paysage ...).

Attention : la modification du document d'urbanisme ne concerne pas l'ajout de terrain constructible.

Le dossier de modification sera soumis à enquête publique du mardi 12 novembre au vendredi 13 décembre 2024 inclus.

Le public pourra consulter les pièces du dossier dans les 8 lieux d'enquête du territoire ou directement en ligne via un registre dématérialisé. Des avis d'enquête publique informent le public sur les modalités de consultation du dossier et de participation. Ces avis sont affichés dans toutes les communes du territoire, dans chaque mairie et en ligne sur le site internet de la communauté de communes :

<https://www.bretagnecentre.bzh/vivre/habitat-urbanisme/urbanisme>

Diagnostic du réseau d'assainissement

La société **RPQeau** est missionnée par Loudéac Communauté Bretagne Centre pour le diagnostic du réseau d'assainissement collectif de la commune de La Motte.

Dans ce cadre, des **tests à la fumée** sont prévus sur 3 semaines (**du lundi 21 octobre au vendredi 8 novembre 2024**).

REPÉRER LES ENTRÉES D'EAUX PARASITES ; Il s'agit de mettre en évidence les intrusions d'eaux de pluie ou de nappe dans le réseau d'eaux usées, issues de gouttières ou bien de grilles-avaloirs directement raccordées au réseau d'assainissement, ou encore de casses et/ou de problèmes d'étanchéité sur les canalisations. L'entrée de ces eaux claires peut provoquer des dysfonctionnements et a pour effet de saturer les stations d'épuration en période hivernale ou de fortes pluies.

EN CAS DE FUMÉE DANS LES MAISONS : Lors de ces tests, de la fumée blanche est injectée à l'intérieur du réseau d'assainissement collectif (eaux usées) et celle-ci peut ressortir à l'extérieur en cas de mauvais raccordement (gouttières ...) ou à l'intérieur des habitations si absence de siphon (ou si siphon désamorcé) sur une évacuation d'eaux usées (douche, lavabo, évier, évacuation de machine à laver en attente ...), parfois dans les salles de bain, cuisine, buanderie ou garage.

Il n'y a aucune toxicité de la fumée, car elle est fabriquée à partir de glycérine alimentaire et la fumée disparaîtra à l'arrêt des tests sur le réseau. En attendant, en cas de fumée dans le logement, il faut aérer pour l'évacuer.

Les tests seront réalisés sur les plages horaires suivantes : **08 h 45 – 12 h 15 et 13 h 15 – 16 h 45**

Arrêté portant réglementation de la divagation des chiens

Rappel de l'Arrêté A2021-136

De récentes plaintes ont été reçues en mairie, et un incident relativement grave est survenu dernièrement.

Un arrêté réglementant la divagation des chiens sur tout le territoire communal a été pris en date du 16 novembre 2021.

Article 1 : Tout propriétaire de chien doit tenir son animal en laisse sur les voies, parcs et jardins publics sur tout le territoire communal.

Article 2 : Tout chien errant, trouvé sur la voie publique pourra être conduit sans délai à la fourrière.

Article 3 : Les infractions au présent arrêté sont passibles d'amende.

Horaires CCAS – Foyer Roger Jouan : A compter du 1^{er} octobre 2024, le CCAS – Foyer Roger Jouan change ses horaires. L'accueil au public sera ouvert du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30. Fermé le samedi.

COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE 2024 :



La commémoration aura lieu le **lundi 11 novembre**, anniversaire de l'armistice de la guerre 14-18

- 09 h 45, rendez-vous place de la Mairie.
- 10 h, messe à la mémoire des anciens d'Algérie décédés cette année suivie de la cérémonie au monument aux morts.
- Vin d'honneur offert par la municipalité.

La municipalité, les anciens combattants invitent les **enfants** des écoles et la **population** à participer à cette cérémonie du souvenir.

REMERCIEMENTS

☞ Lors du décès de **Madame Maria Voyer**, Pascal, Noël, Annyvonne, David, ses enfants, ses petits-enfants et toute la famille remercient sincèrement toutes les personnes qui se sont associés à leur peine par leurs nombreuses marques de sympathie.

INFORMATIONS DIVERSES

Collecte d'instruments d'écriture usagés : Ensemble pour vaincre les maladies rares

En partenariat avec Ubicuity, une collecte d'instruments d'écriture usagés est organisée par Groupama.

Stylos, porte-mines et recharges ; Feutres et marqueurs (pour tableaux blancs et permanents) ; Instruments de correction (flacons, souris et stylos) ; Surligneurs.

Une boîte de collecte est mise à disposition en Mairie.

Carole coiffure vous informe

C'est avec grand regret que je vous annonce que je dois arrêter la coiffure pour des raisons de santé et donc vendre le salon.

Je voulais vous dire Merci de m'avoir accueilli il y a 27 ans.

Merci d'avoir vieilli avec moi. Merci de votre gentillesse. Merci de votre fidélité durant ces 27 années.

Je ne vous dis pas adieu, mais à bientôt lors des repas associatifs ou autres manifestations.

Merci pour tout.

Indice fermage 2024 : L'indice national des fermages est constaté à la valeur de **122,55**.
La variation de l'indice national des fermages 2024 par rapport à l'année 2023 est de **5,23 %**.

Permanence Cabinet Infirmier : VACCINATION ANTI GRIPPALE.

Les infirmières assurent une permanence au cabinet pour la vaccination antigrippale **du 28 octobre au 09 novembre de 9 h 30 à 10 h 30 hors jours fériés et dimanche.**

Venez avec votre carte vitale, votre complémentaire, le vaccin et le bon de prise en charge que vous avez reçu.
Cordialement, Guénola, Hélène, Aurore, les infirmières.

Formations gratuites : les gestes qui sauvent

Du 18 au 23 novembre 2024

Groupama, en partenariat avec les sapeurs-pompiers, met en place le programme LES GESTES QUI SAUVENT à travers des sessions d'initiation aux gestes de premiers secours.
Inscription en agence ou bien en flashant le QR code.



vigilance cambriolage : Des vols de matériels ont été commis chez des particuliers, soyez vigilant !

Téléconsultation médicale : En cas de difficulté pour consulter votre médecin, la pharmacie « **Petit-Pierre** » de La Motte propose des téléconsultations pour les pathologies courantes (enfant âgé d'au moins 3 ans), pour obtenir un arrêt de travail ou renouveler une ordonnance. C'est sans rendez-vous, mais il est préférable de téléphoner à la pharmacie avant. De préférence entre 9h et 11h et entre 14h30 et 17h30. Il faut vous munir de votre carte vitale, votre carte bancaire, votre téléphone portable.

Messe au foyer Roger Jouan : Le jeudi 14 novembre à 16 h.

VIE ASSOCIATIVE

Jarret Frites : Le Club de Hand de La Motte organise son traditionnel jarret-frites le samedi 9 novembre prochain !

13€/adultes 6€/enfants (jambon-frites). Sur place à 19h ou à emporter à partir de 18 h 30 (prévoir vos gamelles).
La soirée sera animée par un DJ. Ce repas est un évènement indispensable et incontournable dans la vie du club !

Vous pouvez vous procurer les cartes auprès des joueurs/joueuses, membres du bureau, et bien entendu dans les commerces de proximité Mottérieux ! Cette année, le club accueillera en début de soirée à la Salle Omnisports un match de Seniors Pré nationale, l'entente accueillera en effet le club d'AURAY à 19h, un match parfait pour démarrer cette superbe soirée !

VENEZ NOMBREUX !!



Lever de Rideau

Allez ! On danse ! Pièce comique de Vivien LHERAUX

Samedi 23 novembre à 20 h 30 et Dimanche 24 novembre à 14 h 30 – Salle Athéna

Alors qu'Arthur pense passer une soirée tranquille en rentrant du travail, sa femme Béatrice lui annonce qu'elle a deux nouvelles à lui annoncer ; une bonne et une mauvaise.

La bonne, c'est qu'elle a organisé une surprise pour son anniversaire, la mauvaise... Arthur tombe des nues. Entre la belle famille qui débarque, des invités malvenus un peu trop intrusifs, le va-et-vient de la bonne et cette malle fermée au beau milieu du salon, la soirée pourrait bien virer au cauchemar !

Quiproquos, situations délirantes et rocambolesques sont les ingrédients de cette pièce loufoque qui vous entrainera dans un tourbillon de rire.

Club de l'Amitié : **mercredi 11 décembre**, cabaret de Noël à Muzillac. **Inscriptions jusqu'au 07 novembre**

☎ 02.96.25.43.17 Heures repas. Les personnes hors club peuvent également s'inscrire.

Opération pizzas : L'AS La Motte foot vous propose une "opération pizzas" le vendredi 29 novembre



Retrait au foyer du Stade Ernest Mercier le vendredi 29 novembre de 18 h à 20 h.

La vente se fera uniquement sur réservation et accompagnée de son règlement.

Commandez les pizzas fraîches élaborées par nos sponsors "la Nonnina et la Tratt"

Réservations avant le dimanche 17 novembre.

Programme du Téléthon Mottérieux 2024



Réservation et vente de croissants et pains chocolat : (en provenance de la boulangerie "les délices de La Motte")



Les acheteurs de viennoiseries devront se déplacer pour effectuer leur commande au complexe sportif, entrée côté rue Joseph Dupré (photo ci-jointe) **les vendredis 15 et 22 novembre (entre 18 h et 20 h) et samedis 16 et 23 novembre (entre 9 h et 19 h).**

Prix des croissants et pains chocolat : 1,10 € l'unité et tarif dégressif à partir de 11 unités achetées.

Ils devront également récupérer leur commande à l'accueil de la salle Athéna le **samedi 30 novembre entre 7 h et 12 h.**

Bal Country à la salle Athéna **à partir de 14 h le samedi 30 novembre** (entrée payante).

Salon de thé **à partir de 15 h 30** : café, chocolat, vente de crêpes à consommer sur place ou à emporter.

Confection d'une arche décorative **à 15 h 30** dans le hall de la salle Athéna par les écoliers Mottérieux ayant acheté les ballons nécessaires.

Repas (jambon) à emporter : **le samedi 30 novembre** (salle Athéna), à retirer à partir de 18 h 30. Cartes en vente dans les commerces de La Motte (adulte : 12 € avec kir offert ; enfant : 6 €)

Concert de chorales : **le dimanche 01 décembre à 14 h 30** (Eglise de La Motte) avec la participation des chanteurs d'Arcoat (formation en quatre voix) et celle des chœurs d'hommes de la baie (chants marins et populaires).

Installation d'une urne dans l'entrée de la mairie : Pour recevoir le versement de dons directs par chèque (libellé au nom de l'AFM Téléthon) et remis (sous enveloppe) **entre le vendredi 15 novembre et le samedi 08 décembre**. Un reçu fiscal sera expédié à l'adresse de chaque dépositaire afin de lui permettre de bénéficier d'une réduction d'impôt. Chaque association Mottérieuse versant habituellement un don est également conviée à déposer son chèque dans cette même urne.

Ça trotte à La Motte :

FOULÉES DE NOËL : samedi 21 décembre 2024 CIRCUIT de 2 boucles de 4 km

ATTENTION : dernière épreuve 2024 du challenge Loudéac Communauté Bretagne Centre



Avec ÇA TROTTE À LA MOTTE, nous vous attendons nombreux pour soutenir AUTISME 22, L'ADAPEI et la fondation de KERPAPE

ÇA TROTTE À LA MOTTE vous propose le samedi 21 décembre un circuit de 8 km dans le bourg de LA MOTTE (2 boucles). Le parcours est accessible à tous à partir de cadets et cadettes.

Ambiance festive avec visite du PÈRE NOËL. **Lots pour tous.**

Ravitaillement et une bonne soupe offerte à l'arrivée

BÉNÉFICES ENTIÈREMENT REVERSÉS à Autisme 22, l'ADAPEI pour IME Loudéac et la fondation de KERPAPE.



RETRAIT DES DOSSARDS : à partir de 16 h 30 à la salle ATHENA

HORAIRES : 18 h 30 : 8 km (2 boucles) 19 h 45 : remise des récompenses

Récompenses (paniers garnis, bons d'achat) aux 3 premiers et premier de chaque catégorie (hommes et femmes)

Tirage au sort avec de nombreux lots.

Buvette et restauration rapide sur place.

INSCRIPTION : **Par internet** : klikego paiement en ligne obligatoire, si votre certificat médical n'est plus valide, télécharger et compléter le Parcours Prévention Santé

Par téléphone : 06.10.32.36.16 (Annie Le Goff) 06.70.60.70.10 (David Joannot)

RENSEIGNEMENTS : ca.trotte.a.la.motte@gmail.com